

L'APPROCHE DE MILIEU EN HLM

L'approche milieu prône l'autonomisation (empowerment) des personnes et des groupes dans le but d'agir collectivement pour améliorer leurs conditions de vie. À partir de rapports de proximité basés sur une logique citoyenne, les personnes concernées travaillent ensemble dans le but de construire leur milieu de vie. Voici les 5 conditions favorables:



Accès à un local

Permet de se rassembler, de se rencontrer pour agir ensemble dans la recherche de solutions collectives afin d'améliorer leur qualité de vie. Lieu de référence, d'accueil et d'actions collectives.



Présence d'une coordination

Compter sur la présence d'un·e coordonnateur/coordonnatrice qui a été lui/elle-même locataire en HLM, et par ce fait, sait tisser de liens de confiance auprès des autres résident·Es dans un rapport de proximité.



Être autonome dans la gestion

Étant autonomes dans la gestion de leur permanence, les associations de locataires choisissent et gèrent les ressources humaines engagées dans leurs organisations.



Implication des membres

Favoriser l'implication des locataires dans les différentes instances de la vie associative (assemblées, conseil d'administration, comités de travail, autres lieux démocratiques).



Regard critique et indépendant face à l'OMH

Avoir un regard critique et indépendant face à l'Office municipal d'habitation, propriétaire des édifices, car au-delà des services offerts, les associations de locataires sont axées sur la défense des droits.

L'APPROCHE DE MILIEU EN HLM

Présentation de l'approche

Par, pour et avec, l'approche de milieu est une façon de faire axée sur une philosophie d'action qui prône le développement de l'autonomie et du pouvoir d'agir (empowerment). Les personnes et les groupes sont invités à opérer collectivement des changements en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Sur la base de relations égalitaire, de proximité et une vision citoyenne, les personnes concernées travaillent ensemble afin de construire leur milieu de vie. Les Associations de locataires se caractérisent par une approche milieu qui leur est propre et qui revêt d'une signification particulière à chacune de leurs interventions.

L'approche milieu se déploie ainsi à partir d'un lieu. Le local où loge l'Association est identifié comme étant l'espace de référence où se diriger pour exprimer ses besoins et inquiétudes. Il est aussi l'endroit à partir duquel sont menées les actions collectives dans la prise en charge des conditions de vie.

Comme nommé à la page précédente, les 5 conditions identifiées favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance, préalable et nécessaire, pour faciliter l'engagement des résidentEs, la préservation des lieux et le développement de la communauté. Les liens de proximité se transforment donc en filet de secours. Dans cette optique, les épreuves des uns deviennent également une épreuve pour l'ensemble du quartier. Les membres des Associations tissent alors, de par leurs actions, une confiance mutuelle et une solidarité qui permettent d'agir efficacement lors de situations difficiles.

Cette approche de milieu produit des impacts concrets sur plusieurs aspects de la vie en HLM, notamment sur le développement de la personne et de la famille, la consolidation d'un milieu de vie et la participation citoyenne démocratique à la vie associative. De plus, elle facilite la gestion pour l'OMH (parce que certaines interventions sont faites par l'association plutôt que par l'OMH) et a des répercussions sur le quartier, en contribuant au partenariat et au réseautage social dans la communauté [9].

[9] Association des locataires de Bienville Allons de l'avant et La Maissonette Berthelet, L'impact de l'approche milieu en HLM, 2015, p. 7 et 8.



Quelle population spécifique vise cette approche?

Parce qu'elle fut expérimentée dans le contexte spécifique des HLM, à Longueuil et ailleurs, nous pourrions penser de prime abord que cette approche vise seulement et spécifiquement les locataires vivant en HLM, mais elle peut être élargie à toute organisation constituant un milieu de vie.

Permettant la participation des personnes qui habitent et partagent un environnement commun, l'approche de milieu peut donc s'appliquer dans des cadres variés, par exemple en coopératives d'habitation, en résidences pour personnes âgées ou pour étudiantEs, ou à l'échelle d'une portion de rue, d'un groupe d'édifices, d'une partie d'un quartier.



Comment cette approche peut-elle être transposable à d'autres secteurs?

En contexte de HLM, le coordonnateur ou la coordonnatrice et les membres de l'association de locataires, qui vivent la même réalité que les membres, peuvent avoir plus de facilité à établir un lien de confiance avec eux/elles. La gestion de proximité, souvent plus personnalisée, peut davantage être en lien avec les réalités et les besoins des membres. Les milieux de vie sont des espaces essentiels où les gens peuvent se sentir en confiance pour être aidés. Ils favorisent la sécurité dans les quartiers, le rapprochement entre les membres et le voisinage, ainsi que des relations plus harmonieuses dans un contexte de mixité sociale.

L'implication des membres dans les différentes instances de la vie associative permet une analyse partagée qui déclenche l'engagement commun pour la mise en place de solutions (mise en place des ressources de dépannage alimentaire, des cuisines collectives, entre autres) et une action collective. Il ne s'agit pas des usagers de services, mais plutôt des membres qui prennent conscience de leurs droits et responsabilités. Dans ce sens, les organisations sont des espaces privilégiés pour développer l'action sociale de base citoyenne, la prise de conscience sur leur pouvoir d'agir à travers le développement d'une citoyenneté active.

Questions préalables

Savoir : Quelles sont nos connaissances (individuelles et collectives) sur cette approche ainsi que sur les groupes de personnes, les secteurs et les enjeux qu'elle vise?

Savoir-faire : Quels sont nos pratiques, nos réflexes, nos façons de faire, en lien avec cette approche?

Savoir-être : Comment les personnes ayant différents points de vue et différentes expériences sont-elles accueillies? Quelles attitudes adoptent nos équipes?

Savoir-devenir : Est-ce que les personnes ayant ces différents points de vue ou expériences ont des chances égales de se développer au sein de nos organismes, projets, services et activités? Ont-elles la possibilité d'influencer leur évolution?

Questions porteuses

- En quoi est-ce différent ou bénéfique d'avoir unE intervenantE ayant vécu la même situation que les personnes ciblées par rapport à d'autres intervenantEs ne l'ayant pas vécue?
- Les personnes visées par le projet, la pratique ou l'activité sont-elles impliquées dans les différentes instances de la vie associative? Comment peuvent-elles s'impliquer dès le début du projet?
- Comment s'assurer que le projet, la pratique ou l'activité soit et demeure autonome dans sa gestion?

Exemples concrets d'obstacles

Limite entre la vie privée et la vie professionnelle du/de la coordonnateur/coordonnatrice, difficile pour la confidentialité et la surcharge de travail.

Apprendre à vivre avec les diversités nécessite un temps de connaissance mutuelle, un apprentissage souvent parsemé de tension et de conflits.

Roulement dans les personnes qui fréquentent l'organisation.

Formation de « cliques fermées » qui semblent avoir des privilèges.

Méconnaissance des structures de participation et leur fonctionnement, conditions pour le développement des espaces citoyens.